a Conseil ommerce aseil mudi à la Maire et résultat dévoue-M. Pierre le allocu-

eurs 1 prète des on, vient naissance ude pour

de s'acde Com-de Ron-ntes de ie comopposera

ts, M le il résulactivité

acquérir

suife la ermes :

l'obtenir voie de e point er jalon Un Tri et nous ment.

d'une ous eu profone que le, vous et en

is pluqu'elle instioppeille de mpler, s'agira 'Admi-

voter M. le d'Etat e dans

chaine

ourre, u maa Sam-

vir de

gibier de la le ter mai iction rasses r, de gibier

inotte id coq tique, orisée

ins de tout ermis visé
til, le xcepque dont mars, peut chastion.

Les souscripteurs aux cours qui devaient a'ouvrir pour les jeunes personnes; à Lille, le 28 courant, sont prevenus- que ces cours sont sjournes. .

Les barrières de dégel sont fermées dans l'arrondissement de Lille, à compter du 29 janvier 1869 à 11 heures du soir. 1º Sur les routes impériales n os 17, 25, 41, et 42.

2º Sur les routes départementales n os 2, 14, 16, 18, 19 et 22.

3º Sur les chemins vicinaux de grande communication, n os 6,7. (section empier-réa), 12, 14, 22, 36, 41, 48, 54, 58, 62,

Dans sa dernière lettre à M. le ministre du commerce, la chembre consultative de Tourcoing a parlé incidemment de la question des prix de transport de Marseille à Roubaix et à Tourcoing. A ce sujet la Gazette du Midi de Marseille s'exprime

« Mous aviors dejà soulevé cette question si importante au point de vue du developpement de l'industrie et même du marché de Marseille.

· La Chambre de Commerce de notre ville a adressé plusieurs lettres à la Compagnie du chemin de fer en motivant le dommage qu'occasionnaient les tarifs eleves ; elle a meme prouve par des statistiques claires et preciees tout le désavantage qui nous était causé. On regrette que jusqu'à présent il n'ait pas été repondu à ces demandes de modifications ; nous contiunons cependant à espérer qu'elles obliendront la satisfaction qu'elles meritent.

« Avec le maintien des tarifs actuels la position ne peut en effet que s'agraver, et celà au détriment de notre place comme à celui de la Compagnie elle même, qui perdrait une source importante de revenus. Nous recevons des avis de la Plata qui indiquent que le courant de l'exportation des laines est presque exclusivement dirigé sur Anvers. Comment no ter remédi à une pareille concurrence ?

On l'a répété bien souvent, la cherté des transports, avec l'exagération des charges fiscales, la principale cause des soufirances de l'industrie en France. Il est à désirer que le gouvernement et les grandes Compagnies s'entendent pour remedier au mal. Leur responsabilité est grande et en nous plaçant au point de vue des Compagnies, nous dirons: ne has consentir les réductions justes et nécessaires serait plus qu'un abus, ce serait une faute; car si l'industrie s'alimente par les services que le Chemin de Fer Jui rend, le Chemin ce Fer à son tour ne peut prospèrer que par la richesse de l'industrie. Il n'y a pas ici divergence, mois bien solidarité d'in-

On se dispose, comme on l'a dejà dil, à commencer les exercices des gardes mobiles dans coux des dépar oments où l'organisation est complète .Leesxercires auront lieu, chaque dimanche, par fractions de cinquante hommes. C'est le nombre d'ar-mes pour lesquelles l'autorité militaire a fait construire des râteliers dans les centres d'exercices, qui, autant que possible, ont été choisis parmi les chefs-lieux de can

Il résulte d'une circulaire du ministre de la guerre qu'a l'avenir , les jeunes gens qui-voudraient s'engager après avoir tiré au sort, ne pourront contracter d'engage-ment que pour la marine si leur numéro les expose à être classés dans l'armee de mer. Quant aux jeunes gens que leurs numéros de tirage permetteront de rece-voir dans l'armée de terre, ils pourront choisir parmi les corps dont elle se compose, à la condition toutefois de justifier on certificat constatant:

1º Que le chef de corps consent à leur engagement; 2º Que l'effectif ne s'oppose pas à leur

Nous recevons trop tard pour l'insérer aujourd'hui — cinq heures — un comple-rendu du concert donne dimanche dernier par la Grande Harmonie.. Nous le publierons dans notre prochain numéro

Un nommé Jean Bultinck, ouvrier chez MM. Dillies frères, a été surpris hier en flagrant délit de vol de labre. Il y en avait pour une valeur de 200 fr. en iron. Il a efé arrêté immédiatement et mis à la disposition du parquet.

Le Moniteur publie cet avis uti'e à lire :

Les enveloppes de lettres opaques dont l'intérieur est d'un vert elair, et qu'on trouve chez tous les papetiers, sont colo rées au moyen de l'orsenic de cuiere; cha-cun coatient environ 125 milagrames (deux grains et demi) de cet élément vénégenx. . Il serait prudent d'interdire la fabrication et la vente des e reloppes de lettres colorées en vert par l'arsenic de cuivres

Mendaix, Imp. J. Benoux.

CONSERENCE ÉQUESTES

Nous apprenons que M. Rul, élève de l'illustre ecuyer Baucher, donnera diman-che procheiu, 31 janvier, à trois heures, et demie dans le manage de M. Darras, rue de l'Alquette, une conférence sur le nouveau mode de dressage du cheval de selle et d'attelage. Nous engageons lous les amateurs et propriétaires de chevaux, à assister à cette séance qui ne peut manquer d'intéresser tous ceux aiment le cheval.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de chimic.

Lundi fer feorier, à 8 heures 114 du soir.

4º Acétate d'alumine : sa préparation, son importance comme mordant. Préparation des trois principaux mordants employés pour les impressions.

2º Acétate de baryte : son avantage sur l'acétate de plomb dans la préparation des

3º Acétate de ser : sa préfaration et ses usages dans les ateliers de teintures et d'indiennes.

Recettes: 1º Remède excellent contre le coqueluche; 2º Préparation de l'am-broisie; 3º Préparation d'un excellent sirop contre les vers.

Les personnes, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de dame Eugénie - Fél irré CUVELIER, épouse de M.BAYART, fabricant à Rouboix, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister aux convoi et service solennels qui auront'lieu le Lundi fer février, à dix heures, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes. 8570

Pour toute la chronique locale : J. REBOUS.

Exposition des Beaux - Arts de Boubaix.

Les constructions du Salon de l'Exposition s'élèvent maintenant rapidement. Les travaux doivent être terminés pour le premier mars prochain. A partir de cette époque, commencera le classement des ouvrages.

Les tebleaux arrivent déjà : le premier envol est celui de M. Schenetz, membre de l'Institut, commandeur de la Légiond'Honneur, vient ensuite celui de M. Lance, artiste peintre, chevalier de la Légion-d'Honneur. Les ouvrages étant reçus à partir du

premier février prochain jusqu'au cinq mars suivant, nous donnerons maintenant dans chaque numéro les nous des artistes dont les tableaux seront arrivés. Toulefois, nous ne pouvons passer aujourd'hni sous silence les noms suivants des célèbres artistes français et ctrangers dont les œu-vres sont promises au Salon de Roubaix :

MM. Ch Muller, Paul Flandrin, Gérôme, Cartan, Lanoue, Rossi, Bellel, Sebron, Owebert, Th. Weber, Tissot, Emile et Jules Breton, Messonnier, Lazerges, Poitevin, Bellange, Gallait-Willems, A. Stévens et J. Stévens, Devé. Paillière, Ribot, Picou, Francia, Mmo Salles Wagner, Ro-binson, Madou, Diaz, Corot, Daubigny, Tadéma, Roelofs-Cleys, Beaujeu, Lecointe, Faure, Verbookoven, Fromentin, Bonheur, Lobrichon, Collin, Aubert, Jacque, Isabey, Jean Gigoux, de Keyser, Decock, Blulm, Jacquand, Lejeune, Anker, Bougeureau, Desonghe, Girardet, Diesenbach, Mouli-net, Duverger, Protois, Billet, G. Vibert, les frères Devriendt, Jongkingt, A. Giroux, Bailly, etc., etc.,

Il est impossible de nommer maintenant tous les exposants dont le nombre s'élève déjà à plus de trois cents. Nous ne donnons aujourd'hui qu'un

simple aperçu du proaramme de fête artistique qui promet d'être tout à fait brillante. On remarque que la ville de Rou-

baix reunira les œuvres de la majeure partie des grands maîtres de notre époque. commission chargée spécialement de l'admission des tableaux destats à commission

M. C. Descat, maire de Roubaix, president de la commission ; M. Roussel - Desfonteines, maire de

M. Reynart, administrateur des Musées de Lille ; M. Emile Delannoy, di reteur de l'Expo-

M. Leconte-Baillon, amateur; M. Pierre Catteau, membre du Conseil

général; Leleux, rédacteur en chef de

l'Echo du Nord ;
M. Amédée Prouvost, négociant
M. P. Motte Motte, négociant ; M. A. Piat, amateur; M. Brun-Lavainne, secrétaire-général

M. Henry Bossut, négociant;
M. François Réquillant, fabricant;

M. C. Masurel, negociant;
M. Mills, professeut de peinture;
M. Julien Lagache fils, negociant;

M. Géler Letombe, professeur de dessin; Edouard Ferrier, negociant ;

M. Godey, architecte; M. Cherrier, professeur de peinture à M. Lanis Lefelvre, négociant ;

Le Propridaire gérait, l. Branca-

M. Delattre-Cavrois, negociant ;

M. A. Bulleau, fabricant; M. De St-Amour, homme de M. Henri Scrépel, amateur ; De St-Amour, homme de lettres ;

M. Lieuridan, conservateur de Musée de Roubaix.

FAITS DIVERS

-Le Messager de Paris nous fournit ces détails sur la mort de M. Banés agent de change:

Banés avait, comme intéressé dans sa charge, pour une somme de 760,000 fe., M. A., qui remolissa 1, en outre, dans sa maison les doubles fonctions de caissier et de procureur fondé. il semblait que la consiance du titulaire ne pounait être mieux places qu'en un homme qui possédaii one forione personnelle et qui était

M. A.., qui était, paral.-il, jeune ardent et ambilieux, n'a commis aucune malversation, à proprement parler; il me s'est fivré à aucune speculation de bourse; mais I s'est laisse en catné à des affaires industrielles, dons lesquelles il a versé des capitaux très importants, en les prenants, claudes inement; dans la caisse de la

Ainsi il aurait verze une somme de douze cents mille francs dans une fabrique d'huile de peinture, située à Neuilly, une autre somme de cinq cents mille francs dans une fabrique de savon, située à Puleaux; il aurait fait halir, par spéculation, deux petits hôtels sur un terrain, sitze rue Boulogne; il s'était intéressé dans une affaire d'eaux, à Cadix en Espagne.

Dès que M. Banés a été sur la trace du détournement, il a compris que son premier intéret était d'oblenir amiablement et sans pruit de M. A., des hypothèques ou la cession des diverses valeurs que nous venons d'indiquer. It a néanmoins fait une démarche auprès d'un commissaire de police, — démarche de simple pru-dence, à liquelle il un voulatt donner pour le moment aucun caracière do plainte criminelle, - pour que M. A... fut surveille et ne put pas prendre la fuite. Ces faits se passaient samedi et dimanche.

Le commissaire de police les a naturellement porles sans perte de temps, à la connaissance de son chef hiérarchique, de sorte que le parquet a été immédiatement informé.

D'autre part, lundi matin, un autre associé de la charge, associé peu important e. pen judiciensement inspiré, trouvant que les arrangements en délibération ne marchaient pas assez vile, est allé de son chef déposer une plainte personnelle au parquet contre M. A.. Deveut cette plainte formelle le parquet

a agi et un mandat d'arrestation à élé dé-cerné. Un saxifiaire de commissaire de police est vequ sur l'houre l'exécuter. M. A.. a été arrêté à son bureau, en présence nême de M. Banés.

Sous le coup de cette émotion, se figurant que le chilire du détournement ne lui élait pas intégralement connu, prévoyant que non nantiencore des immeu-bles de Neuilly, de puicaux, de la rue de Londres, il n'allait pas avoir de quoi effec toer les emprunis qui lui étaient néces-saires pour pouvoir faire lace à ces affaires, il n'est que trop présonable que M. Banés a du perdre la tète.

Ce qui paraît parlaitement acquis, c'est que M. Banes a été abominablement trompé, et que sa mémoire a droit, bien légi-timement, aux sympa hies et aux amities dont il avait élé entoure de son vivant. Sa mort excitait des regrets universels et sincères parmi ses collégues et dans le public.

Ce qui paraît probable, c'est que l'actif sera de 3 millions et demi, composés des immembres et de la charge, alors que le passil n'est presumé s'élever qu'à 2 mil-lions. Seulement, comme M. A.. avait la signature sociale, il ne seroit pas prudent d'affirmer, des le premier moment, que les détournements commis ne dépasseront pas le chiffre connu jusqu'à ce jour.

- Nous lisons dans le Courrier du Houre, à la date du 26 janvier :

· L'apparition inattendue d'un steamer de la Compagnie générale transatlantique sur notre rade a causé ce matin dans notre ville une vive inquictude qui n'était,

he as, que trop fendée. Le navire qui arrivait einsi sans être altendu d'ansnotreport n'était autre que le Pereire, un des plus beaux paquebois de la ligne française du Havre à New-York, et l'on peut dire sans craindre de se tromper un des meilleurs paquebols qui aient jamais traverse l'Atlantique.

Le Pereire avait quitté notre port, le 15 courant et Brest le lendemain 16, à destination de New-York, sous la conduite du capitaine Duchesne. L'excellent marin qui le commande est à juste titre consi-déré comme un des plus hardis hommes de mer de notre port. Pour qu'il se fot ainsi décidé à rebrousser chemin, il sallait

qu'il se fût trouvé en présence d'une né-cessite bien impérieuse.

4 Ce n'est que trop yrai. Le Pereire avait rencontré une tempête d'une violence inouie. Le 21 courant, le vent com-mençait à se calmer, mais l'agitation de l'eau clait monstrueuse. Vers deux heures et demie de l'après-mid, un paquet de mer d'une hauteur extraordinaire fondait sur l'avant du naviré, écrasait le roufle, démolisait le saion, les cabines et les amenagements de l'avant, déchirait les bastingages, emportait les embarcations, déterminair la chute d'une vergue, et éteignait la moifié des loyers. On était elors à 1,400 millés de Brest

« Un témpin de cette catastrophe rapporte que le paquebot resta quatre minutes engage. Le temps semble long en de telles circonstances, mais si cette evaluation est exagérée, elle sert da moins à faire comprendre les angoisses de ceux dont la vie ctait alors menacée.

. Heles! il n'y avait pas eu seulement an dommage materiel, it n'y seniement un danger, il y avoit un mal-heur irreparable. Six personnes avaient été luées par les débris d'un navire.

· Si le coup de mer qui a fait ces victimes eut pris le navire en travers, il est probable qu'on n'eut jamais plus entendu parler du Pere re ni de ceux qui se trou-vaient à bord. Mais tout en s'estimant heureux d'avoir échappé à un si grand danger, les témoins de cette catastrophe n'oublieront jamais le lugubre spectacle qu' ffrait le navire à son retour en Eu-

rope.

C'est ce matin à buit beures et demie que le paquebot rentrait à son port d'attache. L'inquietude faisait battre bien des cœurs, car bien des familles iguo raient encore si quelqu'un des leurs ne se trouvait pas au nombre des victimes, et quand le Pereire eut pris place dans le bassin de l'Eure, un grand rassemblement

se forma sur le quai.

Les agents de la Compagnie générale transatlantique prirent, avec l'esprit de décision et la promptitude qu'on leur connaît, toutee les mesures qui les con cernaient.

« M. des Cloisières, sous-préfet et M. 1. Larne, maire, siègeaient à l'Hôtelde-Ville pour le tirage au sort quand ils eurent connaissance du triste événement. Ils se transportèrent immédialement après à bord du Pereire et se rendirent compte de la gravité du péril par la nature des avaries

· M le sous-préfet et M. le maire apprirent de la bouche des passagers eux-mêmes ce qu'og devait en cette circonstance au capitame et à l'equipage du Pereire. Le courage de tous avait été le 21 au niveau du danger et aucan des chauffeurs n'avait bougé de son poste.

Quant au capitaine Duchesne, l'opirion générale est que sans lui le navire perissait corps et biens.

« Un passager américain s'est fait l'interprète éloquent des sentiments inspirés par la noble conduite des marins du Pereire. S'approchant de M. des Closières, il lui dit : « Monsieur le sous-prefet, si lous les équipages de votre floite valent celui du Pereire pour l'intelligence du commandement et l'énergie de l'exècution, la marine française peut-être proclamée hautement la première du monde. des paroles, bien flateuses par elles-memes, ont été prononcées avec en lon de conviction et un accent de sincérité qui ont touché le cœur de tous les assis-Elles ne laissent plus rien à dire pour feliciter ceux dont elles font un éloge si brillant.

Dépêche commerciale.

Liverpool, 30 janvier. Marche très anime. — Vente 20,6 10

Middling louisiane 1 374. HAVRE raffermissart, - Ventes 2 à 3000 Très ordinaire Louisiane 133/131.

COURS DE LA BOURSE Du 30 Janvier 1868.

Cours de ce jour Coprs p écédent 3°/° 70 70 — 3°/° 70 50 4°/° 103 00 — 4°/° 102 55

FLIPO - MEURISSE Rue de la Fosse-aux-Chênes, VERREA VITRES

Gros et Détail. Aux conditions des Verreries.

ANNONCES

Etudes de Malires DUTHOIT et COTTIGNY notaires à Roubaix. Roubals,

Rue du Tilleul. - Quartier de la Potennerie.

Deux Maisons d'ouvriers Numeros 24 et 26, axec. 5 ares 14 centiares de fonds et ierrain.

Par suite de décès. L'an 1869, le lundi fer fevrier, à trois heures de relevee, lesdits notaires DU-THOIT et COTTIGNY vendront publique-THOIT et COTTIGNT (Since Austre Durnorr, sise à Roubaix, rue du Pays, 21, ladite pro-

Etade de Mo VALENDUCQ, notaire à Lannoy CAPITAUX A PLACER Moyennant success hypothecaires, aux taux de 1 1/2 et 5 0/0.

Stude de Mr DUTHOLT, notaire à Roubaix, rue du Pays.

CAPITALX A PLACER

Notamment deux sommes, de 30,000 fr chasune, a placer pour d'x sus. 318499 Etude de Me TACQUET, notaire à Rochaix

VI VIE, après faillite

CRÉANCES

L'an 1869, le lundi 1er février, à trois heures de relevée, Mº Tacquet, notaire à Rouheix, vendra en son étude, sise rue Pauvrée, nº 32.

23 créances provenant du commerce de tissus en fif de lin qu'exploitait à Rou-baix M. J.-B. Deplasse, lesdites, créances s'élevant au total à

68,733 fr. 69 c. S'adresser pour les reusaignements : A M. Lequenne, syndic à ladite faillite, à Lille, rue de l'Hopital militaire, 80. Et audit Me Tacquet. notaire à Roub

Etude de Me TACQUET, rue Pauvrée, 32, Roubaix. On demande des capitaux à placer, moyennant sûretés hypothécaires.

A vendre de gré à gré
Une grande quantité de propriétés bâties
et non bâties sises à floubaix.
S'adressér à Me TACQUET, notaire à
Parkeix.
8158

Boubaix. Etude de Me COTTIGNY, notaire à Roubaix

A PLACER

sur hypothèque, une somme de 35,000 fancs et une autre de 15,000 francs.

Ces sommes pourraient être divisées. S'adresser à Me COTTIGNY, notaire Roubaix, rue-Neuve, 44.

Etude de Me DAVAINE, notaire à Saint-Amand-les Baux.

St-Amand-les-Eaux JOLIE. MAISON

DE CAMPAGNE avec 15 hectares

de fonds et labour VENDRE

pour cause de départ. Le Lundi 15 Février 1869, à une heure de relevée, Me DAVAINE, notaire à Saint-Amand, procédera en son étude à l'adjudication publique des immeubles dont la désignation suit :

La Maison de campagne appelée le Petit Chateau auquel se rattachent des souven'rs historiques d'un grand intérêt, tenant aux eaux thermales de St-Amand

A De la maison de maitre, comprenant quatre salles spacieuses communiquant l'une avec l'autre, et plusieurs autres pièces au rez-de-chaussée et à l'étage, jardin d'agrément comme axant cour avec deux étangs poissonneux, chute d'eau continue et vaste potager derrière l'habi-

tation. B Dun corps de ferme y allenant, comprenant maison pour le fermier, 4 écuries, élables, remise, grange et dépendances, le tout neuf et dans un parfait

Le tout est construit sur deux hectares environ, entourés de fossès, murs, haies et grilles, avec deux sorties sur la portion de la forêt, de l'Etat, aménagée en parc pour l'établissement des eaux thermale

13 hectores de labour situés au même lieu, en quatre parties, pouvant faire dépendance avec la propriété ci-dessus, ou à diviser en 43 lots au gré des amateurs. Ces terres, en parfait état de culture

sont en partie ensemencées, et le surplus est préparé par un profond labour pour les semailles du printemps.

S'adresser au propriétaire pour visiter les lieux et à M° DAVAINE, notaire, pour tous renseignements.

BELLE FILATURE

DE COTON Sise à Meaux (S. et M.), près les gares du

Comprenant terrain de 4,025 mètres et vastes constructions; machine à vapeur de 16 chevaux; 2 chaudières de 22 chevaux et matériel complet en parfait état :

en l'étude. S'adresser à Meaux : 1º à M. J. Noël, rue St-Faron, nº 20; et à M. do la Buissière, notaire. — (Meaux est à 42 kilom. de Paris. (— 17 trains pro jour.)

Etude de Me PARMENTIER, potatre à Gand.

Vente publique

MOBILI ladustriel complet

de la Teinture le en bleu et orgentia de M. J. De Wewelrae, rue des Tanneurs, 1, Gand. Le notaire PARMENTIER, & Gand, & co

commis en justice, vendra publiquementa lundi 15 fevrier 1809, et au besoin le jour suivant, à neuf dieures erécises du mutin, dans la susdim utine, tedit Mobilier and dustriel, consistant notamment'en co

Une machine à vapeur de la force da